

LA FONCTION ACHAT : Améliorer son positionnement pour développer sa marge brute et dégager de la valeur



OBJECTIFS

- Savoir mesurer le poids économique des achats dans l'entreprise
- Comprendre l'environnement économique et les conditions de maîtrise du marché
- Clarifier les missions et rôles des acheteurs, et identifier les clés de la réussite
- Faire le point sur le fonctionnement de la fonction achat et les différents types d'organisation dans les entreprises
- Savoir fixer des objectifs en cohérence avec son projet d'entreprise et mettre en place des indicateurs de performance

Référence
MP014

Prix
980 € HT (+TVA 20 %)

Horaires : 9h00–17h30
Durée : 2 jours (14 heures)

Lieu et date
Rennes : 5 et 6 septembre 2018

La concurrence à la vente est féroce et entraîne souvent la réduction des marges en raison des efforts consentis sur les prix. Or en se référant au poids des achats dans le chiffre d'affaires, la part achetée (valeur restituée au fournisseur) représente selon les catégories de produits de 40 à 65 % du CA facturé.

La question de la compétitivité des achats et en conséquence du positionnement de l'entreprise dans son marché est donc primordiale.

INTERVENANT

Jean Paul LUNVEN, consultant en management. Il a assuré des fonctions de directeur de site et de responsable des achats en IAA durant de nombreuses années.

PUBLIC

Directeurs achats et acheteurs, dirigeants souhaitant piloter la fonction achat

PEDAGOGIE

Stage interactif alternant exposés illustrés d'un support documentaire et travail sur des études de cas.

EVALUATION

Questionnaire de satisfaction et questionnaire d'évaluation des connaissances en fin de formation.

PRE-REQUIS

Connaissance des fondamentaux de la fonction achats.

POIDS ÉCONOMIQUE DES ACHATS DANS L'ENTREPRISE

- Décomposition du compte de résultat : marge brute, valeur ajoutée...
- Evaluer l'importance et l'impact de l'évolution des achats sur le résultat

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE: QUALIFICATION ET MAÎTRISE DU MARCHÉ

- L'économie de production
- L'économie de marché
- Conséquences pour l'acheteur et leviers potentiels

MISSIONS ET RÔLES DE LA FONCTION ACHAT, DES ACHETEURS

- La perception du service achat dans les entreprises
- Les missions incontournables
- Les rôles des acheteurs
- Compétences à mettre en œuvre
 - Connaissance et maîtrise de son marché
 - Réelle connaissance des besoins
 - Recherche et sélection des fournisseurs
 - Recherche et propositions argumentées d'optimisation
 - Préparation et suivi des appels d'offres
 - Respect des procédures d'achat

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Acheteur et direction entreprise, même combat
- Avoir la confiance des équipes
- Définir le projet achat
- Participer à la vie de l'entreprise
- Avoir une grande ouverture sur le marché
- Développer son expertise dans ses familles

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DE LA FONCTION ACHAT

- Cahier des charges : les objectifs à atteindre pour la fonction
- Clarification politique – stratégie – tactique
- Fonction achat centralisée : avantages et inconvénients
- Fonction achat décentralisée : avantages et inconvénients
- Autres alternatives

FIXER DES OBJECTIFS EN COHÉRENCE AVEC LE PROJET DE SON ENTREPRISE

- Connaissance du projet d'entreprise
- A partir du projet de la fonction achat, construire des objectifs

MISE EN PLACE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Les obstacles à la mesure de la performance
- Pièges à éviter : la méthode budgétaire
- Quels indicateurs privilégier ?

CONCLUSION : DÉGAGER LES ENGAGEMENTS PAR RAPPORT À SON ENTREPRISE

- Éléments retenus à mettre en œuvre ou à modifier
- Éléments à challenger

LES +

Formation privilégiant le partage d'expériences et l'approche pratique de la fonction achat, avec de nombreuses illustrations et exemples concrets proposés par le formateur.

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° Déclaration activité : 53 29 000 6329 • N° TVA : FR 45306964271

À retourner par fax au 02 98 10 24 46
ou par email à formation.inter@adria-formation.fr
ou par courrier à : ADRIA Développement - Créac'h Gwen
29196 QUIMPER Cedex

Renseignements : Tél. 02 98 10 18 55

Au stage : MP014 - La fonction achats Date et lieu : 5 et 6 septembre 2018 à Rennes
(code du stage)

PARTICIPANT(S) et ENTREPRISE (Merci de compléter cette partie en totalité pour éviter toute erreur)

Participant(s) :

Mme M. Nom : Prénom :
Fonction : Email :

Mme M. Nom : Prénom :
Fonction : Email :

Entreprise :

Nom société : Effectif :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax :

Code T.V.A. Européen : N° SIRET : Code NAF :

Responsable formation ou personne chargée du dossier :

Mme M. Nom : Prénom :
Fonction : Email :

FACTURATION et DOCUMENTS LÉGAUX

La facture est prise en charge par votre société : N° de bon de commande :

Ci-joint un chèque de € TTC à l'ordre de "ADRIA Développement"

Règlement à réception de la facture (Merci de préciser **l'adresse de facturation** si différente de ci-dessus)

Société : Effectif :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax :

Code T.V.A. Européen : N° SIRET : Code NAF :

Le règlement est pris en charge par votre fonds de financement (merci de renseigner les champs suivants)

Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax :

N° de dossier :

* Les frais correspondent aux frais d'animation, d'enseignement, de documentation et au repas du midi. L'hébergement et la réservation sont à vos soins (une liste d'hôtels vous sera communiquée à la confirmation du stage).

* Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur vous est adressée. Un exemplaire est à nous retourner signé et revêtu du cachet de votre entreprise avant la formation.

* La facture est adressée à l'issue du stage accompagnée de l'attestation de présence et du programme du stage.

CONDITIONS DE VENTE

La signature de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des conditions de vente suivantes :

Toute inscription annulée dans les dix jours ouvrés précédant le début du stage donnera lieu à une facturation partielle du stage.

ADRIA Développement se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si l'effectif n'est pas suffisant au plus tard une semaine avant le début de la formation.

Fait à : le : Signature du Responsable :
et cachet de l'entreprise

Je recevrai dans les meilleurs délais la confirmation de cette inscription.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

Conditions générales de vente

Formations Inter-Entreprises



▶ AVANT L'INSCRIPTION

Inscrivez-vous le plus tôt possible et dans l'idéal au minimum un mois avant le stage pour une meilleure organisation.

▶ MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Complétez le bulletin d'inscription ou établissez un bon de commande, en reprenant les rubriques du bulletin d'inscription le cas échéant.
2. Retournez-le :
 - < Par mail à formation.inter@adria-formation.fr
 - < Par fax au 02.98.10.24.46
 - < Par courrier à ADRIA Développement
Secrétariat Formations Inter-entreprises
ZA Créac'h Gwen - 29196 Quimper Cedex
3. Dès réception de votre bulletin, nous enregistrons votre inscription et en accusons réception par mail. Veuillez à bien renseigner vos coordonnées.
4. Environ deux semaines avant la session, nous vous adressons :
 - < La convention de formation
 - < Une convocation nominative par participant
 - < L'adresse du lieu de formation et le plan d'accès
 - < Une liste d'hôtels pour vous loger (réservation à votre charge)
 - < Le programme détaillé et les horaires

▶ TARIFS

Nos prix catalogue sont à majorer de la T.V.A. au taux en vigueur à la date de facturation. Ils englobent les frais d'animation, les déjeuners, les pauses, et les documents pédagogiques.

▶ REMISES FIDÉLITÉ

Souhaitant favoriser la participation des salariés de votre entreprise à nos formations, l'ADRIA vous propose des remises en fonction du nombre d'inscriptions sur l'année :

- < Réduction de 5% sur les 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} inscriptions
- < Réduction de 10% sur les 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} inscriptions
- < Réduction de 15% sur la 10^{ème} et plus

Cas particulier : Pour l'inscription d'un deuxième salarié à une même formation (même programme et même date), vous bénéficiez de 10 % de remise sur la 2^{ème} inscription. Cette offre n'est pas cumulable avec le programme de remise ci-dessus.

▶ PAIEMENT

Dès l'inscription ou à réception de facture à l'issue de la formation,

- < Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « ADRIA Développement »
- < Par virement bancaire

Mentionnez clairement votre adresse de facturation en précisant celle de votre OPCA ou FAF le cas échéant.

La demande de prise en charge auprès de votre organisme payeur doit être faite avant le début de l'action de formation. La notification de prise en charge de l'organisme payeur sera remise à l'ADRIA au plus tard le 1^{er} jour de la formation.

Adria Développement est un organisme de formation enregistré sous le n° 53 29 000 6329 auprès du Préfet de la Région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

▶ DOCUMENTS LÉGAUX

Nous vous adressons :

- < A la confirmation du stage, une convention de formation professionnelle continue, établie selon les textes en vigueur. Un exemplaire est à nous retourner signé, revêtu du cachet de votre entreprise, **avant le début du stage.**
- < A l'issue de la formation, joints à la facture, un programme et l'attestation de présence nominative.

▶ ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

< **Modification :**

Vous pouvez à tout moment remplacer un stagiaire par un autre.

< **Annulation tardive :**

Pour toute inscription annulée dans les 10 jours ouvrés précédents le début du stage, il vous sera facturé 10 % du prix total du stage. Pour toute inscription annulée dans les 5 jours ouvrés précédents le début du stage, il vous sera facturé 50 % du prix total du stage.

< **Annulation ou abandon en cours de stage :**

Facturation intégrale.

Une annulation n'est effective que lorsqu'elle a été confirmée par mail ou par courrier.

▶ ANNULATION OU MODIFICATION DU FAIT DE L'ADRIA

L'ADRIA se réserve le droit de remplacer un intervenant par un autre, de compétences équivalentes, sans que le contenu de la formation n'en soit altéré.

L'ADRIA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session, au plus tard une semaine avant la date du stage, si le nombre de stagiaires ne permet pas de réaliser la formation dans les conditions optimales sur le plan pédagogique.

Dans ce cas, l'ADRIA procède au remboursement du droit d'inscription dans les meilleurs délais. Toute indemnisation allant au delà de ce remboursement sera exclue.

L'ADRIA se réserve la possibilité de modifier le planning prévisionnel établi au catalogue et s'engage à tenir informé le client de toute modification attachée à une session : date, lieu, prix, durée du stage.

Une mise à jour du catalogue est réalisée sur notre site Internet www.adria-formationagroalimentaire.fr

▶ SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques remis lors des formations sont couverts par le droit d'auteur. Toute reproduction ou diffusion sans autorisation, dans un but commercial ou non commercial, sur quelque support que ce soit, est interdite.

ADRIA Développement

Créac'h gwen, 29196 QUIMPER cedex

Service Formations Inter-Entreprises :
Tél : 02 98 10 18 55 – Fax : 02 98 10 24 46
Mail : formation.inter@adria-formation.fr

N° SIRET 306 964 271 00036
N° TVA FR45306964271
N° Déclaration activité : 53290006329